



Lac-Etchemin

## **Demande de démolition d'immeuble**

### **Avis public de consultation**

Est par le présent donné par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin, le 2 juin 2020 à 18 h 30, au 208, 2<sup>e</sup> avenue, Lac-Etchemin.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de démolition suivante :

**Nature et effets :** Cette demande vise à permettre la démolition d'un bâtiment commercial afin de reconstruire un autre bâtiment commercial.

**Identification du site concerné :** 1540, Route 277, lot numéro 3 601 633, zone 07-CH, à Lac-Etchemin.

Que toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit (envoi postal ou courriel), son opposition avec un argumentaire à l'attention de M. Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier, au bureau municipal, sis au 208, 2<sup>e</sup> avenue, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0. Le directeur général/secrétaire-trésorier transmettra les oppositions reçues au Comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles. Le comité, avant de prendre sa décision, considèrera les oppositions reçues.

Pour la computation du délai pour s'opposer, celui-ci est calculé à partir de la date de la publication sur le site internet et de la municipalité.

Donné à Lac-Etchemin, ce 29<sup>e</sup> jour d'avril 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P, OMA

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier, de la Municipalité de Lac-Etchemin, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie de cet avis dans le hall, près des bureaux administratifs ainsi que sur l'immeuble concerné, le 29 avril 2020 et en le faisant publier sur le site internet de la municipalité, en date du 29 avril 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 29<sup>e</sup> jour d'avril 2020.

Le directeur général/secrétaire-trésorier

Laurent Rheault, M.A.P, OMA